

A2MICILE GRENOBLE OUEST

Société par actions simplifiée au capital social de 2.000 euros
Siège social : 35 avenue de Romans, 38360 SASSENAGE, France

751 845 298 R.C.S. GRENOBLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 8 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

le huit juin, à dix-sept heures trente,

par visioconférence,

les associées (les « **Associées** ») de la société A2MICILE GRENOBLE OUEST, société par actions simplifiée au capital social de 2.000 euros, dont le siège social est situé 35 avenue de Romans, 38360 SASSENAGE, France, identifiée sous le numéro 751 845 298 R.C.S. GRENOBLE (la « **Société** ») se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle (l'« **Assemblée** »).

Sont présentes ou représentées :

- La société A2MICILE EUROPE,
Titulaire de 1.200 actions en pleine propriété,
- La société SAVRYLY,
Titulaire de 800 actions en pleine propriété,

Associées de la Société et représentant en tant que tel 2.000 actions sur les 2.000 actions émises par la Société.

Il est constaté que les Associés présents ou représentés renoncent à l'unanimité au délai de convocation prévu dans les statuts, permettant ainsi la tenue de l'Assemblée ce jour.

En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacune des résolutions mises au vote.

L'Assemblée est présidée par la société A2MICILE EXECUTIVE GRENOBLE OUEST en sa qualité de Présidente.

La Présidente de séance met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants :

- l'inventaire des éléments actifs et passifs du patrimoine de la Société ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le rapport du Président sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dit « rapport de gestion » ;

- le rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, dit « rapport spécial » ;
- le texte des résolutions proposées par la Présidence ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Puis, la Présidente de séance rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la Présidence sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- lecture du rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées de l'article L.227-10 du Code de commerce,
- examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 - Quitus au Président,
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts,
- pouvoirs pour formalités.

La Présidente de séance donne ensuite lecture des rapports.

La Présidente de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

(Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 - Quitus au Président)

L'Assemblée, connaissance prise des termes du rapport de gestion, approuve ledit rapport, ainsi que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe relatifs à l'exercice social clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui sont présentés, de même que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net comptable de 11.245 euros.

L'Assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et lui donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote concernés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Assemblée, connaissance prise des termes du rapport de gestion, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 11.245 euros de la manière suivante :

- A la distribution des dividendes,
La somme de 11.245 euros.
- Et de procéder à une distribution de réserves à hauteur de la somme 941 euros,
A prélever sur le poste « Report à nouveau »,
Dont le solde créditeur sera ainsi porté à la somme de 1 euro.
- Et de mettre en paiement ladite somme le 30 septembre 2026, à raison de 6,09 euros par action.

A hauteur de 12.186,00 euros, le montant des dividendes ci-dessus sera distribué à une personne morale et ne sera donc pas éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2°/ du Code Général des Impôts.

L'Assemblée prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Total des dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2024	52.000 euros, (soit 26 euros par action)	20.800 euros	0 euro	31.200 euros
31 décembre 2023	38.000 euros, (soit 19 euros par action)	15.200 euros	0 euro	22.800 euros
31 décembre 2022	36.000 euros, (soit 18 euros par action)	14.400 euros	0 euro	21.600 euros

Les personnes morales ne bénéficient pas de l'abattement de 40 %.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote concernés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce)

L'Assemblée, connaissance prise des termes du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, prend acte du fait qu'aucune convention n'a été conclue durant l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote concernés.

QUATRIÈME RÉOLUTION

(Dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts)

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée, connaissance prise des termes du rapport du Président, prend acte du fait que la Société n'a effectué aucune dépense ni charge non déductible fiscalement visées au 4 de l'article 39 dudit Code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote concernés.

CINQUIÈME RÉOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote concernés.

* * *
 *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par la Présidente de séance, lequel, après lecture, a été signé par la Présidente de séance et tous les Associés présents ou représentés.

Le présent document a été conclu à titre d'écrit sous forme électronique au sens de l'article 1366 du Code civil et signé par voie électronique au moyen d'un procédé fiable d'identification mis en œuvre par Youtrust®, garantissant le lien de chaque signature avec le présent document conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil.

VINCENT CHAULET

✓ Certifié par  youtrust

A2MICILE EUROPE

Associée

Représentée par Vincent CHAULET

Emmanuelle SAVRY

✓ Certifié par  youtrust

SAVRILY

Associée

Représentée par Emmanuelle SAVRY



A2MICILE EXECUTIVE GRENOBLE OUEST
Présidente de séance
Représentée par Emmanuelle SAVRY

A2MICILE GRENOBLE OUEST

Société par actions simplifiée au capital social de 2.000 euros
Siège social : 35 avenue de Romans, 38360 SASSENAGE, France

751 845 298 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Emmanuelle SAVRY

✓ Certifié par le système

A2MICILE EXECUTIVE GRENOBLE OUEST
Présidente
Représentée par Emmanuelle SAVRY



SAS A2MICILE GRENOBLE OUEST
35 avenue de Romans
38360 SASSENAGE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Bilan Passif</i>	2
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	3
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	4
----- A N N E X E -----	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	1
<i>Immobilisations</i>	3
<i>Amortissements</i>	4
<i>Provisions</i>	5
<i>Créances et Dettes</i>	6
<i>Capital social</i>	7
<i>Charges à payer</i>	8
<i>Produits à recevoir</i>	9
<i>Charges constatées d'avance</i>	10
----- B I L A N -----	
<i>Détail de l'Actif</i>	1
<i>Détail du Passif</i>	2
----- R E S U L T A T -----	
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	1
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	5
----- ETATS FISCAUX -----	
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés</i>	1
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés</i>	2
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	3
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	4
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	5
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	6
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	7
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	8
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	9
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecarts de réévaluation</i>	10
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	11
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	12
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	13
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	14
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	15
<i>2058A - Déductions diverses</i>	16
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	17
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	18
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	19
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	20
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	21
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	22
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	23
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	24
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	25

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 400	1 400		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	746	746		
	Autres immobilisations corporelles	27 086	17 489	9 597	8 017
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 914		1 914	1 914
	Total de l'actif immobilisé (III)	31 146	19 635	11 511	9 931
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	182 283	6 913	175 371	113 246
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	35 675		35 675	2 904
	Charges constatées d'avance	1 138		1 138	481
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	71 684		71 684	64 695
	Total de l'actif circulant (IV)	290 780	6 913	283 868	181 327
	Frais d'émission des emprunts (V)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	321 927	26 548	295 379	191 258
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			219 096	123 134

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 2 000)	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	942	730
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	11 245	52 212
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		14 387	55 142
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	55	55
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 922	13 549
	Dettes fiscales et sociales	131 850	114 741
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	8 166	7 772
Produits constatés d'avance			
Total des dettes (1)		280 992	136 116
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		295 379	191 258
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		11 245,06	52 211,56
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		280 992	136 116
(2) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Changement de réglementation comptable

Les comptes sont présentés conformément au règlement ANC n°2022-06, dont il est fait une première application au titre du présent exercice.

Les incidences de ce changement de méthode comptable se limitent à la présentation des états financiers

Comme le prescrit la réglementation, les comptes de l'exercice 2024 n'ont pas été retraités dans les comparatifs qui sont faits avec les comptes de 2025.

Le bilan de l'exercice présente un total de **295 379 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 201 926 euros** et un total **charges** de **1 190 681 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **11 245 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 7 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau& informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 400					1 400
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 400					1 400
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	746					746
	Instal., agencement, aménagement divers	12 477					12 477
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 061		5 169		780	11 450
	Emballages récupérables et divers	3 159					3 159
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		23 443		5 169		780	27 832
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 914					1 914
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 914					1 914
TOTAL		26 757		5 169		780	31 146

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			1 400			1 400
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 400			1 400
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			746			746
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			6 994	1 268		8 262
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			4 527	1 573	32	6 068
	Emballages récupérables et divers			3 159			3 159
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			15 426	2 841	32	18 235
TOTAL				16 826	2 841	32	19 635

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	6 503	6 913	6 503	6 913
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	6 503	6 913	6 503	6 913
TOTAL GENERAL		6 503	6 913	6 503	6 913
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			6 913	6 503	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 914		1 914
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	182 283	182 283	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	13 239	13 239	
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 156	20 156	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 280	2 280	
	Charges constatées d'avance	1 138	1 138	
TOTAL DES CREANCES		221 010	219 096	1 914
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	55	55		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	140 922	140 922		
	Personnel et comptes rattachés	88 549	88 549		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 954	34 954		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 168	8 168		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	179	179		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	3 133	3 133		
	Autres dettes	5 033	5 033		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		280 992	280 992		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	20,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	20,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		185 387
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	114 023	114 023
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i> <i>CH. SOC. S/ CP</i> <i>TA - FORMATION PRO. CONTINUE</i>	59 194 7 569 4 602	71 365

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 138	1 138
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				1 138

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II – Frais d'établissement NET							
TOTAL III - Actif Immobilisé NET		11 511,15	3,90	9 931,12	5,19	1 580,03	15,91
Concessions brevets et droits similaires							
205000	LOGICIELS	1 400,00	0,47	1 400,00	0,73		
280500	AMORT.IMMOB.INCORP.	(1 400,00)	-0,47	(1 400,00)	-0,73		
Installations techniques, matériel et outillage							
215500	MATERIEL DE JARDINAGE	745,83	0,25	745,83	0,39		
281550	AMORT. MAT. DE JARDINAGE	(745,83)	-0,25	(745,83)	-0,39		
Autres immobilisations corporelles		9 597,15	3,25	8 017,12	4,19	1 580,03	19,71
218100	INST.GENE.AGENC.AMEN.DIVERS	12 477,47	4,22	12 477,47	6,52		
218300	MATERIEL DE BUREAU & INFO.	10 116,30	3,42	5 727,02	2,99	4 389,28	76,64
218400	MOBILIER	1 333,89	0,45	1 333,89	0,70		
218500	MATERIEL INFORMATIQUE	3 158,80	1,07	3 158,80	1,65		
281810	AMORT. INST.AGENC.AMEN.DIVERS	(8 262,46)	-2,80	(6 994,37)	-3,66	(1 268,09)	-18,13
281830	AMORT. MAT. DE BUREAU & INFO.	(4 734,16)	-1,60	(3 346,31)	-1,75	(1 387,85)	-41,47
281840	AMORT. MOBILIER	(1 333,89)	-0,45	(1 180,58)	-0,62	(153,31)	-12,99
281850	AMORT MAT INFO	(3 158,80)	-1,07	(3 158,80)	-1,65		
Autres immobilisations financières		1 914,00	0,65	1 914,00	1,00		
275000	DEPOTSET CAUTIONNEMENT	1 914,00	0,65	1 914,00	1,00		
TOTAL IV - Actif Circulant NET		283 867,81	96,10	181 326,90	94,81	102 540,91	56,55
Créances clients et comptes rattachés		175 370,55	59,37	113 246,32	59,21	62 124,23	54,86
041D	Collectif clients débiteurs	182 283,15	61,71	119 749,28	62,61	62 533,87	52,22
491000	PROVISION DEPRECIATION CLIENTS	(6 912,60)	-2,34	(6 502,96)	-3,40	(409,64)	-6,30
Autres créances		35 675,49	12,08	2 903,74	1,52	32 771,75	N/S
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	2 280,00	0,77	748,50	0,39	1 531,50	204,61
425100	REPORT NEGATIF			275,89	0,14	(275,89)	-100,00
444000	ETAT - IMPOTS S/ LES BENEFICES	13 239,00	4,48			13 239,00	
445620	TVA DEDUCTIBLE S/ IMMO.	2,28		159,83	0,08	(157,55)	-98,57
445640	TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	1 150,44	0,39	1 222,80	0,64	(72,36)	-5,92
445860	TVA SUR FACT NON PARVENUES	19 003,77	6,43	83,00	0,04	18 920,77	N/S
467100	A2MICILE GRENOBLE			378,72	0,20	(378,72)	-100,00
467200	FRAIS GERANT			35,00	0,02	(35,00)	-100,00
Charges constatées d'avance		1 137,73	0,39	481,37	0,25	656,36	136,35
486000	CHARGES CONSTA TEES D'AVANCEES	1 137,73	0,39	481,37	0,25	656,36	136,35
Disponibilités		71 684,04	24,27	64 695,47	33,83	6 988,57	10,80
512100	BQ CIC	71 684,04	24,27	64 695,47	33,83	6 988,57	10,80
TOTAL DUBILAN ACTIF		295 378,96	100,00	191 258,02	100,00	104 120,94	54,44

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	14 386,62	4,87	55 141,56	28,83	(40 754,94)	-73,91
Capital Social ou individuel	2 000,00	0,68	2 000,00	1,05		
101300 CAPITAL APPELE VERSE	2 000,00	0,68	2 000,00	1,05		
Réserve légale	200,00	0,07	200,00	0,10		
106100 RESERVE LEGALE	200,00	0,07	200,00	0,10		
Report à nouveau	941,56	0,32	730,00	0,38	211,56	28,98
110000 REPORT A NOUVEAU	941,56	0,32	730,00	0,38	211,56	28,98
Résultat de l'exercice	11 245,06	3,81	52 211,56	27,30	(40 966,50)	-78,46
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	280 992,34	95,13	136 116,46	71,17	144 875,88	106,44
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55,02	0,02	55,02	0,03		
511200 CHEQUE A ENCAISSER	55,02	0,02	55,02	0,03		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 921,54	47,71	13 548,54	7,08	127 373,00	940,12
040C Collectif fournisseurs créditeurs	26 898,90	9,11	12 450,54	6,51	14 448,36	116,05
408100 FACTURES NON PARVENUES	114 022,64	38,60	1 098,00	0,57	112 924,64	N/S
Dettes fiscales et sociales	131 849,82	44,64	114 741,09	59,99	17 108,73	14,91
421000 SALAIRES A PAYER	24 933,90	8,44	21 234,12	11,10	3 699,78	17,42
421900 SALAIRES A REGULARISER	3 490,86	1,18	1 018,13	0,53	2 472,73	242,87
427000 SAISIE SUR SALAIRE	930,81	0,32	1 395,84	0,73	(465,03)	-33,32
428200 PROVISIONS POUR CONGES PAYES	59 193,87	20,04	48 230,09	25,22	10 963,78	22,73
431000 URSSAF	17 304,84	5,86	15 368,11	8,04	1 936,73	12,60
437300 CAISSE DE RETRAITE NON CADRE	3 126,55	1,06	2 729,60	1,43	396,95	14,54
437500 MUTUELLE SANTE	2 351,38	0,80	2 178,69	1,14	172,69	7,93
438200 CH. SOC. S/ CP	7 568,81	2,56	5 935,82	3,10	1 632,99	27,51
438610 TA - FORMATION PRO. CONTINUE	4 601,99	1,56	3 907,33	2,04	694,66	17,78
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	179,27	0,06	609,36	0,32	(430,09)	-70,58
444000 ETAT - IMPOTS S/ LES BENEFICES			4 997,00	2,61	(4 997,00)	-100,00
445510 TVA A DECAISSER	7 630,00	2,58	7 137,00	3,73	493,00	6,91
445714 TVA COLLECTEE 20 %	537,54	0,18			537,54	
Autres dettes	8 165,96	2,76	7 771,81	4,06	394,15	5,07
041C Collectif clients créditeurs	5 018,00	1,70	4 638,85	2,43	379,15	8,17
457101 ASSOCIES DIV A PAYER - AUTRES	3 132,96	1,06	3 132,96	1,64		
467200 FRAIS GERANT	15,00	0,01			15,00	
TOTAL DUBILAN PASSIF	295 378,96	100,00	191 258,02	100,00	104 120,94	54,44

Etats financiers au 31/12/2025

Compte de Résultat